

Conditions principales à remplir :

Être dans le logement dont vous êtes propriétaire et :

Ne pas dépasser pas les plafonds de ressources en vigueur

Le logement a plus de 15 ans à la date où est acceptée votre demande d'aide

N'avoir pas bénéficié d'un PTZ (Prêt à taux zéro pour l'accession à la propriété) dans les 5 ans.



Montant des travaux	Aide à 50% du coût HT des travaux plafonné à 20000 €	Aide à 35% du coût HT des travaux plafonné à 20000 €
14 308	14 308	18 342
20 925	20 925	26 826
25 166	25 166	32 260
29 400	29 400	37 690
33 652	33 652	43 141
Montant maximum	4 241	5 434

Le montant des "revenus fiscaux de référence" indiqués sur votre feuille d'impôts. Pour une demande d'aide de plus de 6, il faut prendre en compte le revenu fiscal de l'année 2014 (voir l'avis d'impôt adressé en 2015).

Demande d'aide en étapes

Pour être accompagné dans votre projet et estimer les aides financières, contactez **SOLIHA VIENNE au 05-49-61-61-86**

Accompagnement financé par le Conseil Départemental

Après cette première étape, un spécialiste de l'habitat se rend à votre domicile pour finaliser votre programme de travaux

Nous vous aidons à constituer les dossiers de subventions auprès des financeurs, Anah, Conseil Départemental, Caisses de retraite...

Après accords, vous réalisez vos travaux et percevez les aides avec les factures.

Contact : 05-49-61-61-86
17 rue Carnot 86000 Poitiers
contact.vienne@solihha.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Des travaux sont nécessaires pour :

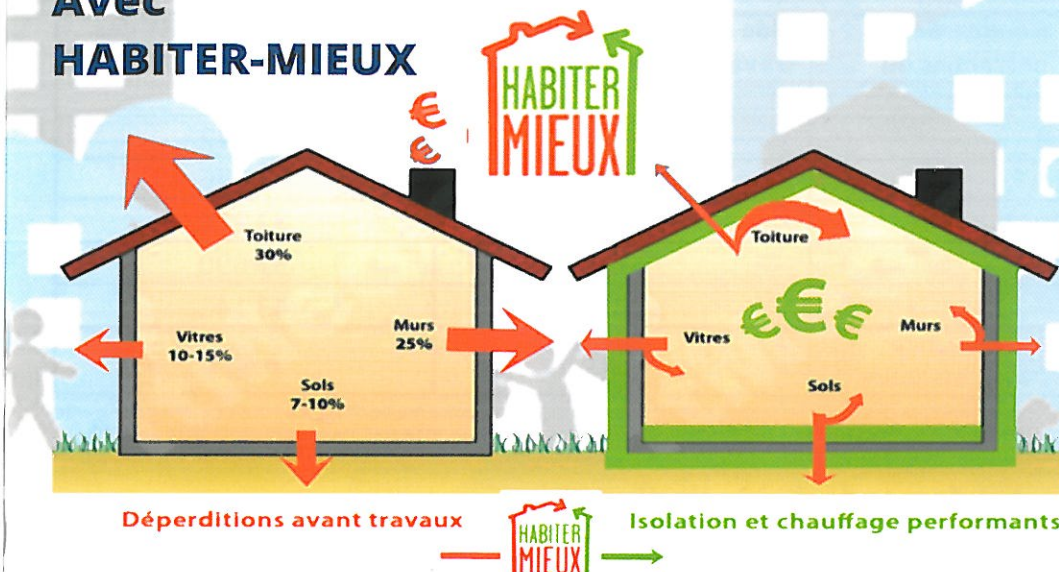
rendre votre logement économe et sain, et confortable,

qu'il s'agisse de travaux d'amélioration de la performance énergétique,

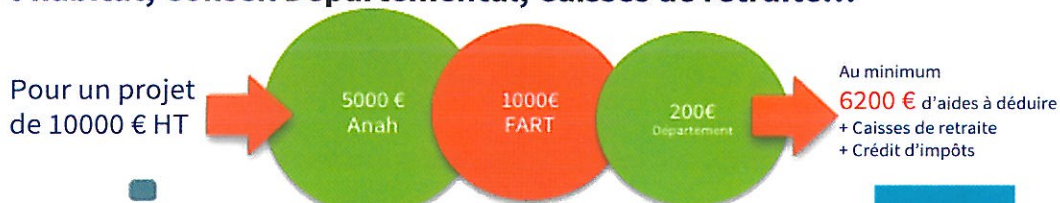
ou d'accessibilité,



Réhabilitez votre logement Avec HABITER-MIEUX



Faites vous accompagner par **SOLIHA VIENNE** pour réhabiliter votre logement en mobilisant les aides de **l'Agence nationale de l'habitat, Conseil Départemental, Caisses de retraite...**



Des possibilités existent pour financer le reste à charge

